



Retrait de points sur le permis de conduire

Par **Charlotte.43**, le **26/09/2024** à **11:19**

Bonjours,

J'ai passé mon permis de conduire sur Tahiti; en Polynésie Française le 03/07/1973 N° du titre 51433.

J'ai commis une infraction pour un passage en sens interdit. J'ai donné mon permis de conduire" ou l'on vois que je l'ai eu là bas.

Je suis d'accord pour payer l'amende mais ai je le drois de contester le retrait de 4 points sur mon permis.

Par **janus2fr**, le **26/09/2024** à **11:46**

Bonjour,

Si vous résidez en métropole, suite à une infraction entrainant un retrait de points, vous devez échanger votre permis polynésien contre un permis métropolitain. Les points seront otés de ce nouveau permis.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32134>